

Plan de Protection Environnementale (PPE) - Modèle Opérationnel

1. Engagement et Objectifs

- Définition de la politique environnementale du site
- Identification des exigences légales et réglementaires applicables
- Désignation d'un responsable environnement sur le chantier
- Sensibilisation et formation du personnel aux bonnes pratiques

2. Gestion des Déchets

- Mise en place d'un système de tri sélectif sur site (bois, métaux, inertes, dangereux)
- Stockage sécurisé des déchets dangereux (bacs de rétention, étiquetage clair)
- Utilisation de bordereaux de suivi des déchets (BSD) pour la traçabilité
- Élimination via des filières de traitement agréées uniquement

3. Protection des Sols et des Eaux

- Installation de dispositifs de rétention sous les engins et zones de stockage
- Mise en place de kits anti-pollution à proximité des zones à risque
- Gestion des eaux de ruissellement (bassins de décantation, filtres à sédiments)
- Interdiction de rejet direct dans les réseaux d'assainissement ou cours d'eau

4. Contrôle des Nuisances

- Arrosage régulier des pistes pour limiter l'envol de poussières
- Respect des horaires de travail pour minimiser les nuisances sonores
- Entretien préventif des engins pour limiter les émissions de gaz et le bruit
- Utilisation de bâches de protection pour le transport de matériaux volatils

5. Procédures d'Urgence

- Procédure d'alerte immédiate en cas de déversement accidentel
- Plan d'intervention rapide (confinement, absorption, nettoyage)
- Tenue d'un registre des incidents environnementaux

- Communication obligatoire avec les autorités locales en cas d'accident majeur

6. Suivi et Reporting

- Audits environnementaux hebdomadaires sur le terrain
- Suivi des indicateurs de performance (volume de déchets, consommation d'eau)
- Revue de direction mensuelle pour ajuster les mesures correctives
- Mise à jour régulière du plan selon l'avancement des travaux